

Nombre de membres  
Afférents au Conseil Municipal: 9  
en exercice: 9  
Qui ont pris part à la délibération: 8  
Pour : 8  
Contre : 0

de la commune de NORON LA POTERIE

Séance du 25 septembre 2023

Date de la convocation :  
20.09.2023

L'an deux mil-vingt trois, le 25 septembre, 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCelles François, maire.

Date d'affichage :  
20.09.2023

Présents: Mmes Elisabeth Levillain, Florence Fages  
Mrs Romain Desaint-Denis, M. François Kolakowski, Glenn Ossement, Guillaume Pastre, Frédéric Lebastard

Non excusé : M. Maxime Lamour

M. Guillaume Pastre a été nommé secrétaire de séance.

**Objet de la délibération : Approbation du règlement du cimetière et modification des tarifs des concessions funéraires**

Après avoir entendu l'énoncé du nouveau règlement du cimetière et après études des tarifs des concessions funéraires, **le conseil municipal décide**, à l'unanimité des membres présents :

- ◆ **d'approuver** le nouveau règlement du cimetière
- ◆ **de revaloriser** les tarifs municipaux des concessions funéraires comme suit :

**Concession terrain :**

- concession de 30 ans : 150 euros
- concession de 50 ans : 250 euros

**Concession columbarium**

- concession de 15 ans : 150 euros
- concession de 30 ans : 300 euros

Ces tarifs seront applicables à compter du 01 octobre 2023

Pour extrait conforme au registre.  
A Noron-la-Poterie, le 26 septembre 2023

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture  
le 29.09.2023

et publication ou notification  
du 29.09.2023

Le Maire, Mr SCelles François

